Ecosystème institutionnel des CPP en France

CPP
(Comités de Protection des personnes)

Evaluation éthique des recherches sur la personne

ARS
(Agence régionale de santé)

Nomination des membres

CNCP
(Conférence Nationale des Comités de Protection des Personnes)

Association (38 CPP adhérents)
Représentation des CPP adhérents
Travail collaboratif d'information et d'aide à la formation des membres (contribution à l'harmonisation et l'amélioration des pratiques)

ANSM
(Agence nationale de sécurité du médicament et des produits de santé)

Evaluation scientifique des recherches

CNRIPH
(Commission nationale des recherches impliquant la personne humaine)

Coordination, harmonisation et évaluation des pratiques des CPP

CNIL
(Commission nationale de l'informatique et des libertés)

Protection des personnes vis-à-vis du traitement des données personnelles

DGOS
(Direction Générale de l'Offre de Soins - Bureau encadrement réglementaire de la recherche - RI2)

Organisation et coordination du fonctionnement des CPP